



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1^{er} juillet 2016

Le premier juillet deux mil seize à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PEAN, POLHER, LOQUET, POLHER et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

01-07-2016-07

Pouvoirs : M. HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Excusée : Mme BERT Carine

Secrétaire de séance élue : Mme Marie Christine BAZIARD

OBJET : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU FOTER RURAL POUR LA SECTION PELOTE

Mr BASTIEN QUITANA et Mr Enzo PELLEGRINI, licenciés à l'école de Pelote, sont invités par la fédération française de pelote à participer à un tournoi de pelote à la Réunion du 12 au 19 novembre 2016. L'hébergement et la restauration sont pris en charge par la fédération, reste à couvrir les frais de transports. Ils ont déposé une demande de financière pour couvrir ces derniers.

Compte tenu que ces deux jeunes des communes âgés de 17 et 22 ans s'illustrent dans leur discipline, et afin de les encourager, le Maire propose de leur verser une aide de mille euros via le club de Pelote.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DECIDE à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Club de Pelote pour le déplacement de ces joueurs

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

